



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Centre d'emploi agricole
Centre-du-Québec*

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Modifications touchant le secteur agricole Loi sur les normes du travail

AGA DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES

14 février 2019

emploiagricole.com

SERVICE CONTINU ET DURÉE DU CONGÉ ANNUEL



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Centre d'emploi agricole
Centre-du-Québec

| Service continu | Durée des vacances | Indemnité |
|----------------------------|--|-----------|
| Moins d'un an | 1 jour/mois de service maximum 2 semaines | 4 % |
| 1 an à moins de 5 3 ans | 2 semaines | 4 % |
| 5 3 ans et plus | 3 semaines | 6 % |

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL

Avant

- Obligation pour les employeurs de prendre les moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser le harcèlement.

Nouvelle obligation pour les employeurs

- Se doter d'une politique de prévention et de traitement des plaintes et la rendre disponible à leurs salariés.

CONGÉS PAYÉS

Modification

- Décès d'un des proches du salarié :
 - 2 journées payées (*plutôt que 1*)
 - 3 journées sans solde (*plutôt que 4*).

Nouveaux congés payés

- Absences pour maladie ou pour obligations familiales et parentales :
 - 2 jours rémunérés par année après 3 mois de service continu sinon 2 jours sans solde.

ABSENCES POUR RAISONS FAMILIALES OU PARENTALES



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Centre d'emploi agricole
Centre-du-Québec*

Modification

- Introduction d'une définition très large de la notion de « **parent** ».
- Ajout de la notion de « **proche aidant** » :
 - Possibilité de s'absenter pour prendre soin d'une personne pour laquelle le salarié agit comme proche aidant, tel qu'attesté par un professionnel œuvrant dans le milieu de la santé et des services sociaux régi par le Code des professions.

ABSENCES POUR RAISONS FAMILIALES

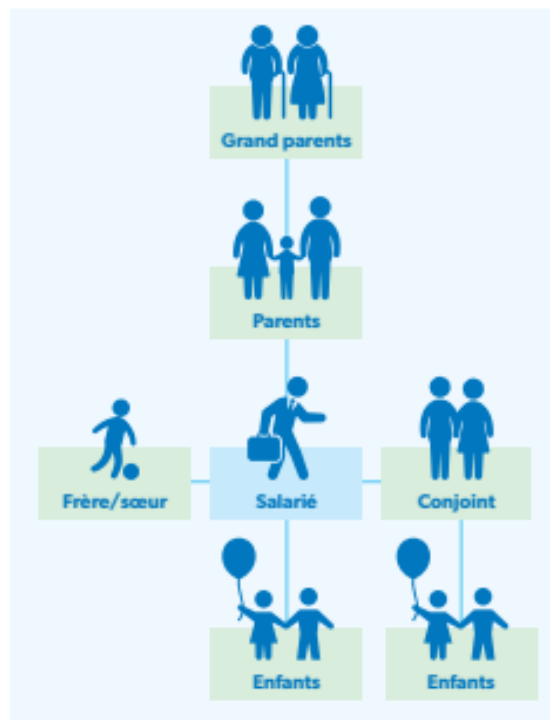


POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

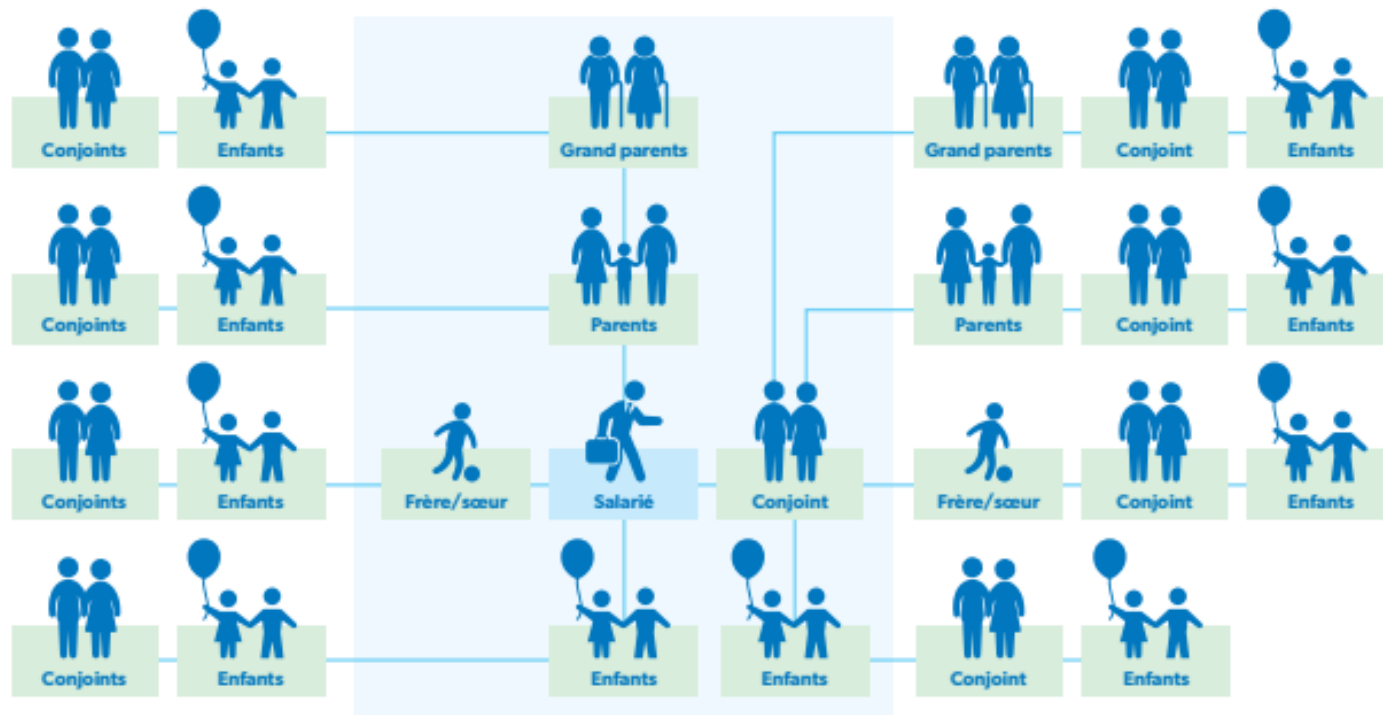
*Centre d'emploi agricole
Centre-du-Québec*

Ancienne disposition

Notion de parent



Nouvelle disposition
 Notion de parent



AGENCES DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Centre d'emploi agricole
Centre-du-Québec*

Nouvelles dispositions

- Obligation de détenir un permis de la CNESST pour exploiter une agence de placement de personnel ou de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.
 - Amendes particulières pour les agences contrevenantes et les entreprises clientes qui font affaire avec une agence contrevenante.
- Interdiction de disparités salariales en fonction du statut d'employé d'agence.
- Responsabilité solidaire des agences de placement de personnel et des entreprises clientes en matière de normes pécuniaires.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Nouvelles dispositions

- Obligations des employeurs embauchant des travailleurs temporaires:
 - tenir un registre des dates d'arrivée et de départ des travailleurs ainsi que de la durée de leur contrat de travail;
 - informer la CNESST des motifs du départ du salarié qui quitte avant la fin de son contrat de travail et consigner ce motif au registre;
 - interdiction de conserver des documents ou biens appartenant à un travailleur, ou d'exiger des frais pour son recrutement.
- La CNESST peut exercer un recours au nom d'un travailleur si elle a des motifs de croire qu'un de ses droits conféré par la loi n'a pas été respecté.

DISPARITÉS SALARIALES

Avant

- Interdiction d'accorder un taux de salaire moindre pour le seul motif du **nombre d'heures travaillées par semaine** (ex. temps plein, temps partiel).

Modification

- Interdiction à l'employeur d'accorder à un salarié, pour la seule raison de son **statut d'emploi** (ex. permanent, temporaire), **notamment** parce qu'il travaille habituellement **moins d'heures par semaines**, un taux de salaire inférieur à celui de ses autres salariés qui effectuent les mêmes tâches dans le même établissement.

MISES À JOUR – EMPLOYEURS DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Centre d'emploi agricole
Centre de Québec*

- **Nouveau frais de dossier de 199\$ au MIDI**
- **Réflexion pour modifier les programmes**
- **Données biométriques**
- **Nouvelle Table de concertation**





POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Centre d'emploi agricole
Centre de Québec*

Les CEA des Fédérations régionales de l'UPA

PROFITEZ DE L'EXPERTISE

DES QUESTIONS ?